



GILBERT Tony
Secrétaire Général
Syndicat Force Ouvrière
CHU de Nantes

Lettre ouverte

Nantes, le 6 janvier 2025

Monsieur le Directeur Général
CHU de Nantes
Immeuble Deurbroucq
5 allée de l'Île Gloriette
44000 NANTES

Objet : Suite du dépôt d'un Danger Grave et Imminent (DGI) le 31 décembre 2024

Copie :
Ministère de la santé
ARS,
Mme ROLLAND Johanna, Présidente du Conseil de surveillance du CHU de Nantes,
Procureur de la République,
Préfecture de la Loire Atlantique,
Inspection du travail,
Fédération FO Santé et Service publics,
Union Départementale cgt-FO 44.

Monsieur le Directeur Général,

Le 31 décembre dernier, nous déposons un nouveau DGI sur la situation catastrophique subie par le personnel des Urgences en cette fin d'année.

Malgré le plan d'action et les mesures immédiates que vous nous avez présentés dans un simple mail le 2 janvier 2025, la situation a continué de se dégrader très fortement et les temps d'attente atteignent désormais plus de 20h, voire 30 heures, pour certains patients.

La législation impose pourtant qu'une enquête conjointe soit menée suite au dépôt d'un DGI et qu'une F3SCT soit diligentée en cas de divergence sur les mesures mises en place pour faire cesser ce Danger Grave et Imminent. Nous constatons une fois de plus que la Direction du CHU de Nantes n'a pas souhaité respecter la législation et surtout qu'elle n'a pas pris les mesures qui s'imposaient pour faire cesser ce DGI. La situation s'est donc encore plus dégradée et nous avons appris que 2 patients seraient décédés après avoir attendu plus de 20h.

Avec les budgets restreints imposés par les politiques austéritaires menées depuis plus de 40 ans et aggravés sous la présidence Macron, la Direction est amenée à bricoler des solutions à moyens constants. Cela dit, le déclenchement d'un plan blanc relève de la responsabilité de la Direction et cela aurait été un signal fort pour les équipes dès les premières alertes !

Si nous prenons acte du déclenchement du plan blanc ce lundi à 0h, nous nous interrogeons sur la temporalité et nous exigeons des explications quant au fait que celui-ci n'ait pas été déclenché dès le 31 décembre alors que la situation l'exigeait. Encore une fois, nous constatons que la Direction prend à la légère nos alertes... Ce plan d'action présenté aurait dû être mis en place, il y a déjà un an, lorsque nous avons alerté sur cette même situation, cela aurait évité le déclenchement d'un plan blanc en ce

début d'année 2025 avec les conséquences qui en découlent : Déprogrammations d'opérations, rappel des soignants sur leurs jours de repos, etc.

Nous regrettons que la Direction n'ait pas entendu notre revendication de création de lits d'aval qui aurait évité de déclencher ce plan blanc et ses conséquences. Nous savons d'ores et déjà que les hospitalisations de l'UCA (Unité de Chirurgie Ambulatoire) ont été reportées pour répondre à cette crise. Ce qui est autant de perte de chance pour ces patients qui voient leur opération déprogrammée.

Les soignants des Urgences travaillent dans ce contexte de tensions inhumaines où plusieurs patients âgés attendent désespérément un lit d'hospitalisation, gémissant et pleurant dans le couloir des Urgences, sans compter les pertes de chances et les décès qui viennent s'ajouter à une liste déjà trop longue. L'impact sur les professionnels est violent, aucun soignant ne peut supporter de travailler dans de telles conditions.

La Direction est responsable de la santé des hospitaliers et de leurs conditions de travail, or sur ce point également, la situation est la même, années après années, alertes après alertes. Le plan d'action présenté ne répondra que partiellement aux problématiques, le BJML mis en place depuis le printemps 2024 a déjà démontré cet été et ces dernières semaines face à un afflux important de patients que ce n'était qu'une solution complémentaire à la création de lits d'aval.

C'est pourquoi, le syndicat Force Ouvrière du CHU de Nantes renouvelle sa revendication d'ouverture immédiate de 120 lits d'aval avec le personnel adéquat afin de désengorger les Urgences, d'éviter des temps d'attente trop longs et des décès en file d'attente. Comme vos graphiques présentés dans votre réponse le montre, le nombre de passage aux Urgences augmentent significativement, le nombre de lits doit augmenter en conséquence.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, nos salutations distinguées.

M. GILBERT Tony
Secrétaire Général
Force Ouvrière
CHU de Nantes

